

## Mentions légales RGPD

Les informations recueillies dans ce formulaire vous concernant font l'objet d'un traitement informatique qui repose sur la base de la mission d'intérêt public. L'objectif de cette collecte de données est de pouvoir étudier le ou les projets pédagogiques relatifs à la thématique du cheval que vous exposerez dans cette candidature et, dans l'éventualité où votre candidature serait retenue, de pouvoir bénéficier d'une subvention vous permettant de financer en partie votre projet.

Les données enregistrées sur ce site sont celles qui figurent sur le formulaire de candidature pour la campagne 2024.

Ces données à caractère personnel sont :

- nom et prénom, courriel, téléphone, lieu de travail de l'enseignant de la classe candidate,
- nom et prénom, courriel, téléphone, lieu de travail du directeur de l'établissement candidat,
- nom et prénom, courriel, téléphone, adresse des intervenants partenaires du projet,
- données bancaires de l'établissement,
- identifiant et mot de passe de connexion du candidat.
- date et heure de connexion du candidat.

Elles n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse entraînera l'impossibilité de traiter votre demande et donc d'étudier votre candidature.

La personne responsable du traitement est le président du Conseil départemental de la Manche. Les destinataires de ces données sont les agents de la direction des nouvelles ruralités.

L'ensemble des données collectées sur ce site sera conservé un mois après la campagne : soit jusqu'au 18 novembre 2024.

Cette collecte fera ensuite l'objet d'un traitement par les agents de la direction des nouvelles ruralités. Les données seront conservées sous forme anonymisées pendant deux ans à l'issue de la notification de décision positive et seulement un mois dans l'autre cas.

Ne seront destinataires des données uniquement les personnes habilitées : la direction des nouvelles ruralités du Département pour instruction, sélection, proposition du montant alloué et paiement.

Un accès anonymisé sera donné aux membres composant le jury de sélection des candidatures (conseillère pédagogique EPS départementale de l'éducation nationale, directeur de l'enseignement diocésain, représentant du comité départemental d'équitation, conseillers départementaux du groupe de travail filière équine, Maison de l'autonomie).

Vos données ne feront pas l'objet d'un transfert vers d'autres pays.

Conformément à l'art. 13 du RGPD (règlement général sur la protection des données) et à l'art. 32 de la loi Informatique et Libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et d'un droit d'opposition. Si vous vous opposez aux traitements de ces données, nous ne serons pas en mesure de donner une suite favorable à votre candidature puisque l'ensemble des informations demandées est strictement nécessaire à l'étude de votre candidature.

Vous pouvez faire valoir ces droits en vous adressant, par voie postale, à la déléguée à la protection des données à l'adresse suivante :

Conseil départemental de la Manche – La déléguée à la protection des données - 50050 Saint-Lô cedex ou par courriel à : [dpo@manche.fr](mailto:dpo@manche.fr)

Tout usager peut s'opposer au profilage, demander la limitation du traitement et introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))